

**Point de Priorité pour la 62<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale,  
Suivi des mesures visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le  
développement ( M ! "**

Le 8 septembre 2008, les dirigeants du monde (y compris le Sommet de Millénaire, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et de nombreux autres) ont adopté la Déclaration de Millénaire dans laquelle, entre autres, ils ont pris l'engagement de ne pas laisser derrière eux personne et ont adopté des mesures pour réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire de moitié la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle.

9 -ette /in\$ . 'it o 2e-ti/s de d(1e%oppement\$ de l'ant :t!e atteints d'i-i ) "#;<\$ ont (t( /i=(s >

- :8 #éducation de l'extrême pauvreté et de la faim ? (d'ile de moitié ( la population de la population dont le 1er est in/(!ie'!) 'n do%%a! pa! 2o'! et la population de la population, 'i so'//!e de %a /aim@
- "8 Assurer l'éducation primaire pour tous ? pe!mett!e ) to's %es en/ants d'a- .e!e! 'n -A-%e -omp%et d'(t' des p!imai!es@
- B8 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? donne! a' = /emmes de p%'s &!andes possi i%it(s (-onomi, 'es et (%imine! %es dispa!it(s ent!e %es se=es dans %'a--6s ) %'ensei&nement@
- C8 #éduire la mortalité infantile ? (d'ile de de' = tie!s %e ta' = de mo!ta%it( des en/ants de moins de < ans@
- <8 Améliorer la santé maternelle

